



# Procès-verbal de la 141<sup>e</sup> assemblée générale

tenue le 5 novembre 2013 à 18h30 au local 2-53-284

## Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2013 et suites.
5. Informations :
  - 5.1 Soins infirmiers.
  - 5.2 Charte des valeurs québécoises.
  - 5.3 Comité femmes.
  - 5.4 Comité LGBT et alliés.
6. Propositions de modifications aux statuts et règlements du SPECS-CSN.
7. Dérangement 21.
8. Politique du fonds de résistance.
9. Élections :
  - 9.1 Comité de surveillance (3 postes)
10. Varia.
  - 10.1 Sondage imposé.
  - 10.2 Motion de félicitations.
11. Levée de l'assemblée.

### 1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

---

**Résolution 141.1** « Il est proposé de nommer Luc Loignon à la présidence d'assemblée. »  
Proposée par Steve McKay et appuyée par Keith Éthier-Delorme.  
Adoptée à l'unanimité.

### 2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

---

**Résolution 141.2** « Il est proposé d'accepter Isabelle Gagnon (Géographie), Jacinthe Gagnon (Techniques de bureautique) et Marie-Ève Lévesque (Techniques de bureautique) comme nouvelles membre du SPECS-CSN. »  
Martin Fontaine propose et Yves Lafond appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

---

**Résolution 141.3** « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un point "Sondage imposé". »  
Julie Dionne propose et Yvon St-Jean appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

#### 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2013 et suites.

---

**Résolution 141.4** « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 140<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 8 octobre 2013. »  
Louis Desmeules propose et Louise Vincent appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

##### 4.1 Suites au procès-verbal.

- Steve McKay indique que le retour de la discussion par rapport aux négociations aura lieu la semaine prochaine.

#### 5. Informations :

---

##### 5.1 Soins infirmiers.

Steve McKay informe l'assemblée que lors du dernier congrès de l'Ordre des infirmières du Québec, le Ministre de la santé, Monsieur Réjean Hébert, a expliqué qu'aucune décision n'a été prise par ministère en ce qui a trait à la possibilité de rendre le baccalauréat obligatoire pour la pratique de la profession d'infirmière.

Une membre précise que l'Ordre des infirmière a reporté en 2016 l'obligation de détenir un baccalauréat pour pratiquer la profession.

##### 5.2 Charte des valeurs québécoises.

Steve McKay explique que la CSN demande à ses fédérations de se prononcer par vote sur la question de la Charte des valeurs québécoises. Dans ce contexte, le SPECS organise un dîner de discussion sur le sujet le lundi 11 novembre de 11h30 à 13h30 au local 2-52-101. Ce dîner-discussion sera animé par Guy Lemire.

##### 5.3 Comité femmes.

Julie Dionne annonce que le comité femmes organise une soirée d'échanges sur le thème de la Charte de valeurs québécoises. Cette soirée aura lieu le 28 novembre 2013 à 19h à la Brûlerie de café de Sherbrooke.

##### 5.4 Comité LGBT et alliés.

Julie Dionne annonce que le Comité LGBT et alliés organise une conférence avec Bill Ryan, professeur de travail social à l'Université McGill et spécialiste des questions d'homophobie. Cette conférence aura lieu le 14 avril 2014 à 19h à la salle Alfred-Desrochers et sera précédé d'un «5 à 7».

#### 6. Propositions de modifications aux statuts et règlements du SPECS-CSN.

---

Philippe Langlois présente la proposition de modification aux statuts et règlements du SPECS-CSN. Il explique que ce document fait l'objet d'une réflexion en cadés depuis plus d'un an.

**Résolution 141.5** « Il est proposé que l'assemblée traite les propositions d'amendement aux Statuts sans les amender. »  
Diane Lafrance propose et Rémi Bergeron appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**Résolution 141.6** « Il est proposé que l'assemblée adopte les amendements aux Statuts proposés dans le document d'assemblée "**Composition et attributions du Bureau exécutif**". »  
Rémi Bergeron propose et Martin Fontaine appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

Il est précisé que les fonctions qui étaient assurées par le délégué syndical seront remplies par le vice-président aux relations de travail. De plus, les enseignants qui siègent au bureau exécutif sont libérés d'une partie de leur tâche d'enseignement et ne touchent pas de salaire pour leurs activités syndicales.

**Résolution 141.7** « Que l'assemblée adopte les amendements aux Statuts proposés dans le document d'assemblée "**Élections au bureau**". »  
Valérie Boisvert propose et Jean-François Fortier appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

Philippe Langlois explique l'objectif de démocratisation de la procédure d'élection. Un membre craint que la procédure de mise en candidature secrète amène des luttes entre deux membres qui préféreraient ne pas se combattre chacun étant convaincus que l'autre membre ferait un bon travail comme exécutant. Philippe Langlois précise qu'il est toujours possible pour un membre de retirer sa candidature. Un membre questionne la durée de la campagne et demande s'il ne serait pas plus pertinent de compter les jours de campagne en jours ouvrables.

**Résolution 141.8** « Que l'assemblée adopte les amendements aux Statuts proposés dans le document d'assemblée "**Statut du Conseil interdépartemental syndical (CIDS)**". »  
Jean-Christophe Dominique propose et Rita Londero appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

Philippe Langlois explique que cette modification a comme objectif d'alléger la structure décisionnelle du SPECS. Certains membres questionnent la légitimité d'une structure souple puisque certains représentants risquent de s'absenter des rencontres. Ces membres souhaitent une plage horaire commune pour les membres du CIDS. On rappelle l'importance du département qui doit s'assurer d'avoir un représentant au CIDS notamment en nommant un substitut.

Steve McKay informe l'assemblée qu'une réflexion est en cours en exécutif pour la mise en place d'une plage horaire commune à tous les professeurs du Cégep. Celle-ci permettrait à tous les professeurs de se rencontrer dans les différentes instances syndicales : AG, CIDS, comités syndicaux. Cette possibilité est toutefois exclue pour le moment car le Service de l'organisation scolaire craint qu'il ne soit pas possible de coordonner 36 départements.

**Résolution 141.9** « Que l'assemblée adopte les amendements aux Statuts proposés dans le document d'assemblée "**Statut de membre**". »  
Louis Desmeules propose et Diane Lafrance appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

Philippe Langlois explique que le principal critère d'admission des membres au SPECS est le lien d'emploi. Les membres ne doivent pas être cadre. La cotisation de 2\$ au moment de la signature de la carte ne sera plus demandée.

Un membre soulève le problème des précaires sans tâche siégeant sur l'exécutif. Une discussion a lieu sur ce thème. Julie Dionne rappelle qu'un précaire qui n'a pas de tâche et qui siège sur l'exécutif peut obtenir une libération seulement dans le cas où il n'y a pas de risque qu'il dépasse quelqu'un de plus ancien. Il est précisé qu'environ 100 membres sur 700 ont un lien d'emploi et n'ont pas de tâche cette session.

**Résolution 141.10** « Que l'assemblée adopte les amendements aux Statuts proposés dans le document d'assemblée "**Date des assemblées générales**". »  
Steve McKay propose et Rémy Bergeron appuie.

« Il est proposé de mettre la proposition en dépôt ».  
Diane Lafrance propose et Claire Denis appuie.  
La mise en dépôt est adoptée à la majorité.

Un membre soulève que la proposition ne permet pas de distinguer les assemblées ordinaires des extraordinaires. Il serait important que cette distinction soit claire dans les statuts et règlements.

Un membre demande d'ajouter la présentation des prévisions budgétaires à la deuxième AG.

Philippe Langlois rappelle que les nouveaux statuts et règlements entrent en vigueur au moment de leur adoption par l'assemblée

Un membre demande que les libérations des exécutants soient votées en assemblée générale.  
Un membre questionne le fait que les exécutants puissent être libérés à temps plein pour leur tâche syndicale.

## 7. De rangement 21.

Steve McKay informe l'assemblée que plusieurs instances du Cégep ont adopté la résolution dénonçant le déclassement des enseignants du collégial.

Des actions de visibilité se sont tenues dans le cadre de la journée porte ouverte et de la remise des diplômes : distribution de macarons et de diplômes du dérangement 21

L'exécutif a organisé une conférence de presse le 30 octobre et un article a été publié dans *La Tribune*.

La non-participation des enseignants aux instances qui ne sont pas reconnues dans leur tâche se poursuit.

Les moyens de pression actuels affectent la direction. Certains DEP font des pressions sur certains membres pour poursuivre des tâches non reconnues. L'exécutif considère que si la position du Conseil du trésor n'a pas évolué à la fin novembre, il faudra réfléchir à d'autres actions.

**Résolution 141.11** « Il est proposé, dans le cadre de l'opération dérangement 21,  
a) que la stratégie de non participation aux différents comités pour lesquels nous ne sommes pas libérés fasse place, à partir du 30 novembre, à de nouveaux moyens de mobilisation visant à intensifier la pression sur le Conseil du trésor;  
b) que l'exécutif propose et organise ces nouveaux moyens en cohérence avec le plan d'action de la FNEEQ. »  
Claire Denis propose et Liette Bergeron appuie.  
Adoptée à la majorité.

Différentes questions sont soulevées par l'assemblée :

Quelle est la position de la Fédération des Cégep ?

Steve McKay explique que la direction fait pression sur la Fédération des cégep et que la Fédération fait pression sur le Conseil du trésor qui se préoccupe peu de la Fédération des Cégep.

Quel est l'état de la mobilisation des syndicats des autres cégeps ?

Steve McKay explique que l'état de la mobilisation varie beaucoup d'un cégep à l'autre. La non-participation aux instances est problématique dans certains cégeps en raison de relations plus tendues avec les administrations. De plus, il rappelle que l'accès aux médias est plus difficile dans la région de Montréal.

Est-ce que des recherches universitaires ont déjà été faites sur la tâche des enseignants ?

Philippe Langlois explique que cinq chercheurs travaillent sur ce dossier à la FNEEQ.

Est-ce que l'exercice de comparer notre tâche à celle des enseignants du primaire et du secondaire a été fait par la FNEEQ ?

Steve McKay rappelle que c'est parce que plusieurs des tâches des enseignants du collégial n'ont pas été prises en compte dans le calcul de l'indice de classement par le Conseil du trésor que la profession se trouve au rang 21. Il souligne que ce problème n'est pas lié à la tâche des enseignants du primaire et du secondaire et qu'il lui semble dangereux de faire appel à ce type de comparaison avec les autres corps de travail.

Pourquoi est-ce que la non-participation aux instances prendra fin le 30 novembre ?

Steve McKay explique que certains membres subissent de la pression de la part de la direction pour cesser la non-participation. De plus, l'exécutif se questionne sur l'efficacité de cette mesure. Il précise qu'il y aura un regroupement le 15 novembre et que ce sera le moment de voir l'état de la situation dans le réseau.

Différents membres émettent des commentaires :

Le Conseil du trésor pourrait embaucher un évaluateur indépendant.

Le déclassement apparaît comme une stratégie politique et il faudrait que les représentants de la FNEEQ soient plus fermes.

Il serait important de sensibiliser nos étudiants.

Les membres de l'exécutif demandent à l'assemblée ce qu'elle est prête à faire et jusqu'où elle souhaite aller dans le cadre de l'opération dérangement 21.

## 8. Politique du fonds de résistance.

---

Julie Dionne présente la proposition de modification et invite les membres à en prendre connaissance avant la prochaine assemblée générale.

## 9. Elections :

---

### 9.1 Comité de surveillance (3 postes)

**Résolution 141.12** « Il est proposé que Luc Loignon soit président d'élection et Sophie Gagnon secrétaire d'élection. »

Julie Dionne propose et Philippe Langlois appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Ouverture de la période de mises en nomination :

Chantal Gauvreau (mathématiques) a fait parvenir un formulaire de procuration;

Caroline Désorcy (Techniques administratives) a fait parvenir un formulaire de procuration;

Fermeture de la période de mises en nomination.

**Chantal Gauvreau** et **Caroline Désorcy** sont élues par acclamation.

Il reste un poste à combler.

## 10. Varia.

---

### 10.1 Sondage imposé

Steve McKay informe l'assemblée que tout le personnel enseignant a reçu un courriel du Service de l'équipement du Cégep. Ce courriel informe les enseignants qu'ils devront répondre à un sondage obligatoire dans le cadre de la demande d'accréditation LEED du Cégep. Les enseignants devront répondre au sondage dans l'Omnivox à partir du 11 novembre. L'accès aux autres services Omnivox des enseignants sera coupé tant qu'ils n'auront pas complété le questionnaire.

À la suite de la réception de ce courriel d'information, Steve McKay a communiqué avec Mario Dubois. Celui-ci maintient que ce sondage doit être obligatoire et que la procédure sera conforme à ce qui est présenté dans le courriel.

L'assemblée discute de moyens de pressions dans ce contexte.

**Résolution 141.13** « Il est proposé que les membres du SPECS-CSN déclarent leur indignation devant la pratique des sondages imposés. »  
Keith Éthier-Delorme propose et Yves Lafond appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 10.2 Motion de félicitations.

**Résolution 141.15** « Une motion de félicitations est adressée par l'assemblée générale à Mireille Guay pour son implication au sein du Syndicat. »  
Adoptée à l'unanimité.

## 11. Levée de l'assemblée.

---

**Résolution 141.15** « Il est proposé de lever l'assemblée. »  
Adoptée à l'unanimité.

---

Steve Mc Kay, président

---

Jean-Thomas Courchesne, secrétaire